



Service de l'attractivité  
et de la politique des  
ressources humaines

Sous-direction de  
l'attractivité des métiers  
et du recrutement

DGRH D2-5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e biologiste en plateforme scientifique, session 2026**

N° A1A42IR2IPE

### **Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

## **DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e biologiste en plateforme scientifique, au titre de l'année 2026 :

Madame PLANQUES Karine, ingénieure de recherche CNRS, présidente, Observatoire Océanologique, Banyuls-sur-Mer.

Monsieur BELIN Christophe, maître de conférences hors classe, vice-président, Université Perpignan Via Domitia, Perpignan.

Madame ALVAREZ MARTINEZ Maria Teresa, ingénieure de recherche INSERM, experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Monsieur GAUBIAC Fabrice, professeur agrégé hors classe, expert, Institut universitaire de technologie Montpellier Sète, Montpellier.

Monsieur FAVORY Jean-Jacques, maître de conférences hors classe, suppléant, Université Perpignan Via Domitia, Perpignan.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 23 juin 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON